

PLUS DE LIMITES !?

Le cadavre de l'EPIC SNCF est encore chaud, que certaines directions régionales ou d'activités du nouvel Epic mobilité font déjà feu de tous bois pour marquer leur territoire. Au mépris de toutes les réglementations existantes et de la soi-disant réunification de l'entreprise, c'est la course à « l'idée » managériale qui cassera le plus nos conditions d'emplois.

Les cheminots se sont fortement mobilisés au mois de juin 2014 contre cette loi qui prépare la vente à la découpe de l'entreprise. Avec l'aide de certaines organisations syndicales, la direction a communiqué sur le fait que rien ne changerait, que des garanties avaient été obtenues et pourtant, quelques mois plus tard, ce sont des attaques sans précédent sur nos métiers et nos conditions d'emplois qui commencent...

Sédentarisation des ADC !?

En région lorraine, la direction TER a convoqué les O.S. pour présenter son plan afin de mettre en place le « SA 2016 ». Environ 7 roulements sur 10 du TER passerait en tableau de service au titre 2... objectif, gagner près de 3M€ sur les frais d'hébergement. Une déqualification sans précédent mais promis juré le pouvoir d'achat des ADC ne serait pas touché car des primes transitoires seraient mis en place pour compenser les pertes d'EVS (*mais pas pour les nouveaux ADC*).

Les conséquences de la mise en place d'un tel système seraient catastrophiques pour les ADC... baisse durable de la rémunération, perte du peu d'acquis de l'accord pénibilité, spécialisation à outrance et la fin des parcours pro sont au bout de ce chemin !

Mutation d'office des ADC !?

Au FRET, nous étions habitués aux tentatives régulières de remise en cause de la réglementation (*temps de conduite de nuit, amplitude de nuit, coupure sur la loc, application du 49.2*) mais maintenant, après avoir dédié les adc, la direction veut les déplacer au gré de ses humeurs. Sur la région de Lille, après avoir fermé plusieurs résidences tractions, le FRET veut maintenant faire des mutations d'offices pour alimenter ses autres résidences de la région. Du détachement, on en arrive à la mutation d'office au bon vouloir des idées de nos chers dirigeants.

Créer un précédent de cette nature, c'est ouvrir la voie aux mutations d'office sur l'ensemble du territoire.

Combien de temps faudra-t-il attendre pour voir les premières mutations d'office en IDF, ou à l'autre bout de la France ?

SUD-Rail condamne ces tentatives quotidiennes de casse de nos conditions d'emplois ! Les patrons prennent leurs désirs pour des réalités et ce, avant même que la moindre ligne de la convention collective ne soit écrite ou discuté ! C'est inacceptable !

Idee SNCF

Et si on
faisait
n'importe
quoi ?



Destruction du métier d'ADC !?

Le domaine traction à peine démantelé que les activités se pressent pour chacune faire valoir leurs spécificités et leurs demandes pour rendre le métier plus « polyvalent ».

Manœuvre des installations simples et attelages au Fret. EAS, information et accueil des voyageurs, conduite « zippé » en IDF, « applications NG » spécifiques à l'activité et aux régions, les demandes des managers sont multiples. Et c'est sans compter la ribambelle des notes de services qui viennent déroger aux règles ou rajouter des responsabilités à l'ADC. Cette remise en cause de la transversalité du métier, c'est la remise en cause des parcours professionnels.



Et tout ça, alors qu'aucune ligne de la future convention collective n'est encore écrite !!

La direction doit arrêter cette course à la casse des métiers !

Et s'engager dès maintenant auprès des O.S et des agents à n'effectuer aucune restructuration/modification du périmètre des métiers du ferroviaire, c'est une garantie pour la sécurité.

Si la direction veut montrer (comme elle le dit) qu'elle souhaite un cadre social de haut niveau, qu'elle le prouve !

Car pour l'instant, l'application de la loi ferroviaire faite par nos patrons va achever la découpe de l'entreprise entamée depuis plusieurs années.

Pourtant, il faut rester mobilisé car bien des choses restent à faire pour que cette casse de l'entreprise ne rime pas forcément avec la casse de nos acquis et de nos conditions d'emplois.

la réforme économique du ferroviaire



L'avenir des travailleurs du rail est encore dans leurs mains !

POUR L'AVENIR, il nous faut maintenant gagner une convention collective qui stoppe le dumping social en cours dans les entreprises ferroviaires et permette de gagner des droits nouveaux pour l'ensemble des travailleurs du rail !

Il nous faut maintenant imposer aux patrons de l'UTP des conditions d'emplois qui empêcheraient de faire de nos conditions de travail une variable d'ajustement économique !

Cette lutte, elle passe aussi par une lutte quotidienne pour faire respecter nos acquis et nos droits. Toute régression sociale ou dérogation que nous accepterions maintenant, serait un cadeau fait aux patrons dans le cadre de la négociation de la convention collective et des futurs accords d'entreprise...

SUD-Rail appelle à la mobilisation et à la vigilance de chacun au quotidien pour refuser toute tentative de dumping social en interne. Les délégués SUD-Rail sont à la disposition de chaque salarié pour faire respecter nos droits, n'hésitez pas à les contacter !!